



Date de transmission de l'acte: 18/05/2026

Date de réception de l'AR: 18/05/2026

032-243200607-AR_2026_80-AR

A G E D I

D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

DÉCISION 2026- 080
PORTANT DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES
SPECTACLE PAPA PAPAPA

Madame la Présidente de la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération N°DE_2026_019 relative aux délégations de pouvoir à Madame la Présidente ;

VU que la délibération précitée a chargé Madame la Présidente, par délégation, de solliciter et signer les demandes de subventions, et approuver les plans de financement correspondants en conformité avec les autorisations budgétaires ;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre du programme d'animation de son territoire, la Communauté de communes finance et organise deux représentations lyriques gratuites à destination du public les vendredi 12 et samedi 13 juin 2026 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de solliciter une aide au financement auprès de la Région nommée « Arts de la scène – Aide à la diffusion de proximité » d'un montant de 1 819,90 € HT (40 % du prix de vente du spectacle HT) ;

DÉCIDE

Article unique : de solliciter la subvention de **1 819,90 EUROS**, soit 40 % du prix de vente du spectacle PAPA PAPAPA (proposé par Les Cadets) qui s'élève à 4549,76 € HT (4800 € TTC).

A Vic-Fezensac, le 11/05/2026,

La Présidente ,

Barbara NETO



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC
Complexe des Cordeliers - 18 rue des Cordeliers - 32190 VIC-FEZENSAC
Tél. 05 62 64 89 63

Email : dgs@dartagnanenfezensac.com – Site internet : www.dartagnanenfezensac.com